



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

équipements

Question écrite n° 53850

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales sur la question des gardes statiques effectuées par les services de la police nationale. Au vu de l'augmentation constatée en 2003 (+ 3,8 %), il a été jugé opportun d'installer dans certaines préfectures des moyens de vidéosurveillance, dans le but de réduire la charge globale pesant sur les services. Il lui demande s'il envisage d'étendre aux ressorts des autres préfectures et à d'autres bâtiments ces moyens de vidéosurveillance, qui permettent de dégager des fonctionnaires de police pouvant ainsi être affectés à d'autres tâches.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 53850

Rubrique : Police

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 décembre 2004, page 10164